

## ETUDE BVA XSIGHT X GROUPE VYV

# Une approche globale de la santé des femmes nécessaire

D'après une étude Groupe VYV x BVA Xsight, 54% des femmes prennent rendez-vous chez le médecin lorsque cela devient indispensable.

La santé des femmes est un enjeu majeur. **A la veille du 8 mars, Journée Internationale des droits des femmes**, le Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, a réalisé une **étude d'ampleur avec le cabinet BVA Xsight auprès du grand public (femmes et hommes) et des employeurs du privé et de la fonction publique**. Cette étude a duré plusieurs mois. Plus de 3 000 français ont été interrogés dont 2 062 femmes, ainsi que 400 employeurs.

Le sujet de la santé des femmes est vaste et ne concerne pas seulement des thématiques biologiques liées au sexe : **il s'étend à l'ensemble des déterminants de santé dont les déterminants socio-économiques**.

**Parmi les enseignements : des inégalités entre les femmes et les hommes encore trop marquées, des préoccupations quant à l'accès à la santé, en particulier l'accès à des spécialistes, à la santé mentale ainsi qu'un manque de connaissances des risques cardio-vasculaires.**

## Les inégalités de genre sont pointées par les 2/3 des femmes

Le premier enseignement de cette étude concerne les inégalités et les stéréotypes dans la société. Ainsi, **les inégalités de genre sont pointées par les 2/3 des femmes** et par les 3/4 de celles atteintes d'une pathologie féminine.

On constate au cours de l'étude que **les discriminations de genre sont autant présentes dans le milieu professionnel que personnel** avec un quart des femmes interrogées qui en ont déjà été victimes.

## Le lien entre forme physique et forme mentale est mis en évidence

La crise sanitaire a eu de nombreux impacts sur le moral des Français et la santé mentale est rapidement devenu un sujet de préoccupations. L'étude démontre que le sujet est toujours d'actualité car **près de 4 femmes sur 10 ne s'estiment pas en bonne santé sur le plan psychique** contre 3 hommes sur 10. Lors des consultations avec un professionnel de santé, **40% des femmes déclarent ne pas recevoir suffisamment d'écoute sur le sujet du stress et de la charge mentale**.

Le Groupe VYV est engagé sur le sujet de la santé mentale depuis plusieurs années et continue de se positionner. Un [guide de la santé mentale](#) vient d'ailleurs d'être publié.

Autre enseignement de l'étude, **la méconnaissance des maladies cardio-vasculaires**, pourtant première cause de mortalité chez les femmes. Ainsi, seulement **1% des femmes**



« Le Groupe VYV est un acteur engagé pour le droit à la santé. Il facilite l'accès à la prévention pour toutes et tous. Nous allons continuer d'œuvrer pour donner aux femmes plus de chances de prévenir la maladie et de conserver une bonne santé, physique et mentale à chaque étape de leur vie »

**Delphine Maisonneuve,**  
directrice générale du Groupe  
VYV et de VYV 3



« Les résultats de cette étude nous invitent à prendre en compte la santé des femmes dans sa globalité en agissant sur les biais de genre en santé auprès des femmes, des hommes et même des employeurs.

Nous devons répondre, par exemple, à des écarts de prise en charge, de l'information au dépistage, des maladies cardiovasculaires, encore trop perçues comme un problème d'hommes alors que c'est la première cause de mortalité chez la femme. »

**Arnaud Boyer, directeur prévention du Groupe VYV**

**citent les risques cardio-vasculaires comme problème de santé féminin.** Ce manque d'information et/ou de connaissance est lié au fait que, selon l'enquête, **58% des femmes n'abordent pas le sujet lors de consultations médicales et 40% considèrent ne pas recevoir assez d'écoute sur le sujet.**

Afin d'accompagner au mieux ses bénéficiaires, le Groupe VYV et ses entités peuvent s'appuyer sur des **actions de prévention concernant les maladies cardio-vasculaires. C'est le cas de la plateforme Vivoptim** qui propose un **programme d'accompagnement personnalisé et un service de coaching santé** (notamment sur la prévention des maladies cardio-vasculaires) aux adhérentes MGEN et Harmonie Mutuelle.

### La santé des femmes en entreprise

L'étude démontre que **8% des femmes actives seulement déclarent être à l'aise pour parler de leur santé à leur employeur.** Plusieurs facteurs entrent en compte, la peur d'être jugée, la thématique trop intime, la honte... Un autre chiffre se démarque : **73% des femmes pensent que les jours d'arrêt de travail pour troubles féminins les pénalisent au travail.** Un avis partagé par les employeurs qui sont 68% à être d'accord avec cette opinion. Une injonction sociétale à ne pas s'arrêter en cas de douleurs féminines !

**Les employeurs ont conscience que la santé de femmes est à considérer au sein de leur structure mais concrètement, ils sont encore peu nombreux à avoir mis en place ou financé des actions en leur faveur :**

- **66% des employeurs déclarent que la santé des femmes est un sujet à adresser au sein de leur structure.** Aujourd'hui, seules 9% des entreprises déclarent une politique bien installée concernant la santé des femmes ET ont déjà financé des actions ;
- Par ailleurs, **ils ne se montrent pas encore totalement convaincus des avantages de sa prise en charge** : 25% sont tout à fait convaincus que c'est un facteur de meilleure performance, 19% un facteur d'attractivité et 21% un facteur de réduction de l'absentéisme.

A travers les actions de ses entités, le Groupe VYV accompagne les femmes tout au long de leur parcours de santé gynécologique. Cela passe par des **actions de prévention et de sensibilisation et un accompagnement** à toutes les étapes de la vie. **89% des répondants pensent d'ailleurs que leur mutuelle peut être un acteur légitime pour mieux accompagner les adhérents sur le sujet.** Cette légitimité est reconnue également par 80% des employeurs. Un rôle que le Groupe VYV entend mener afin de **bâtir une stratégie globale sur la santé des femmes en 2024.**

**Pour rendre la santé accessible à tous et préserver le capital santé de ses adhérents, l'ensemble des entités du groupe s'implique au quotidien auprès de leurs adhérentes aussi bien sur le plan de la prévention que sur celui du soin.**

Retrouvez l'ensemble des résultats de l'étude sur [ce lien](#).

**Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous**

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d’agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d’affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d’euros (hors CA du pilier logement). L’activité assurance représente 7,6 milliards d’euros dont 5,8 milliards d’euros de cotisations santé et 1,6 milliard d’euros de cotisations prévoyance. VYV 3, l’offre de soins et d’accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d’activité consolidé généré s’élevait à 2,4 milliards d’euros.

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)



#### Contacts presse

Isabelle Poret [isabelle.poret@groupe-vyv.fr](mailto:isabelle.poret@groupe-vyv.fr) / 06 37 97 20 17  
Valentine Vilarem – [valentine.vilarem@groupe-vyv.fr](mailto:valentine.vilarem@groupe-vyv.fr) / 07 88 40 76 22